

**ENTI (European
Network of
Territorial
Intelligence)**

IUT de Provence

**IUFM
d'Aix Marseille**

**Observatoire de
Haute-Provence -
CNRS**

**Observatoire
Education et
Territoires
(OET-OER)**

**Réserve Naturelle
Géologique de
Haute-Provence**

**UMR ADEF,
Université de
Provence / INRP**

**UMR EDB,
Toulouse Educagro
Ecole Nationale de
Formation
Agricole**

**UMR STEF,
ENS Cachan / INRP**

**UMR 208,
« Patrimoines
Locaux »,
Muséum National
d'Histoire
Naturelle - Institut
de recherche pour
le développement**

Colloque international

Education au développement durable et à la biodiversité :

concepts, questions vives, outils et pratiques

Appel à communications

Prolongation du délai de réponse

**IUT de Provence, Digne les Bains
20-22 octobre 2010**

*Ce colloque est organisé en lien avec le programme ANR
(Agence Nationale de la Recherche - ANR-08-BLAN-0135)
ED2AO : Education au développement durable, appuis et obstacles*

Thématique du colloque

Les notions de « développement durable » et de « biodiversité » sont aujourd'hui entrées dans les usages sociaux, et elles constituent sans nul doute des « questions vives » dans les sociétés contemporaines, comme en témoigne, après « l'année DARWIN 2009 », l'organisation de « l'année mondiale de la biodiversité 2010 ». Ces questions possèdent en effet une double particularité : elles sont largement présentes dans les débats publics, et elles soulèvent de très nombreuses controverses scientifiques.

De ce fait, la prise en compte des problématiques de la biodiversité ou du développement durable par l'enseignement et l'éducation pose de redoutables problèmes : incertitudes dans les champs scientifiques de référence, convictions sociales fortement établies, implication forte du politique, tout converge pour faire de tout acte d'enseignement autour de ces questions une entreprise risquée, alors que se multiplient les initiatives, les pratiques, les projets et les acteurs...

L'évolution des terminologies témoigne à elle seule d'un certain embarras des acteurs publics et privés de l'éducation : « éducation relative à l'environnement », éducation « au », « pour le » développement durable, sont des appellations non neutres, qui suscitent de vifs débats. Le choix du terme même d'« éducation », en affichant la volonté de dépasser le strict cadre d'un « enseignement », conduit à s'interroger sur cette subtile différence...

De plus, la pluralité des domaines scientifiques concernés interdit de confier à tel ou tel corps d'enseignants la responsabilité unique de cette « éducation ».

Enfin, l'existence de très nombreux acteurs privés (associatifs en particulier) à vocation militante interfère nécessairement avec l'action publique en la matière.

Le lancement en 2008 d'un programme de recherche ANR « Education au développement durable : appuis et obstacles » témoigne de la prise de conscience de l'importance des questions soulevées et des difficultés rencontrées. Ce colloque s'appuiera largement sur les travaux réalisés dans ce cadre.

Symposium « Enseigner la biodiversité ? », 20 octobre 2010

- Analyse de divers programmes actuels d'éducation/enseignement (formel et informel) à la biodiversité
- Redéfinition d'une matrice conceptuelle
- Mise en évidence des rapports de force qui sous-tendent les débats actuels autour de la biodiversité

Journées « Education au développement durable », 21 et 22 octobre 2010

Axe 1 : Existe-t-il un (ou des) « curriculum(s) » pour une EDD ?

Axe 2 : Intelligence territoriale, EDD et écocitoyenneté

Axe 3 : Les représentations sociales du développement durable : appui ou obstacle à l'EDD ?

Axe 4 : EDD et « bonnes pratiques »

Axe 5 : Didactique des questions environnementales socialement vives

Calendrier

Propositions de communications à adresser **avant le 15 avril 2010 :**

Nom prénom, statut, institution de rattachement, 5 mots-clés, 6000 signes maximum (espaces compris). Préciser : symposium « biodiversité » ou n° de l'axe

Réponse du comité scientifique : avant le 1er juin 2010. Les communications retenues devront parvenir sous leur forme définitive (format Word / rtf) **avant le 15 septembre 2010**, accompagnées de l'inscription au colloque et du règlement. Les propositions doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante : colloque-eddb@univ-provence.fr

Les informations relatives au colloque seront disponibles sur le site du colloque (<http://sites.univ-provence.fr/colloque-eddb/>) à partir de février 2010.